



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 09 JANVIER 2023

A la suite d'une convocation du 02 janvier 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 09 janvier 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ Etaient présents : 32
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, André DUPPRE, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Emmanuel THRY, Christian CLEMENT, Roselyne DA SOLLER, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Salvatore FIORETTO, Hubert BUR.
- ✓ Excusés : 11
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Chantal PLATTE, Durkut CAN, Cyrille FETIQUE, Bernard PETRY, Pascal LAUER, Etienne HOFFERT, Jean-Paul TINNES, Pierre THIL, Claude KLEIN, Mireille CINQUALBRE.
- ✓ Excusés ayant donné procuration : 5
Mesdames, Messieurs Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à Salvatore COSCARELLA, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.
- ✓ Absents : 7
Madame, Messieurs Sabrina HASSINGER, Guy BORN, Emmanuel SCHULER, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Roland GLODEN, Bernard COLBUS.

08. MARCHES PUBLICS

OBJET : MARCHE PUBLIC DE RECEPTION ET DE TRAITEMENT PAR VALORISATION THERMIQUE DES DECHETS MENAGERS RESIDUELS ET ULTIMES

Le Président rappelle à l'Assemblée que le Sydème assure la compétence transport et traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire et met en œuvre un schéma global de gestion des déchets, conforme au Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) de la Moselle.

« La politique du Sydeme s'inscrit dans un contexte de préservation de l'environnement, de maîtrise des coûts et de développement des énergies renouvelables. A ce titre, il développe des filières adaptées au traitement de chaque type de déchet en vue d'une valorisation optimale des déchets. »

De ce fait, en application de l'ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 qui définit notamment la hiérarchie des modes de traitement, le Sydeme a lancé un marché public relatif à **la réception et le traitement par valorisation thermique classée R1 de ses déchets ménagers résiduels et ultimes**.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 11 octobre 2022.

Le marché est un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 10 000 tonnes annuelles, passé en procédure formalisée.

La durée de l'accord-cadre est de 24 mois, reconductible expressément 2 fois pour une période de 12 mois chacune et sa durée maximale ne peut pas excéder 4 ans.

La date de réception des offres était fixée au 17 novembre 2022 à 12h. Une seule offre conforme et régulière émanant de la société Allemande EEW Energy from Waste Saarbrücken GmbH a été réceptionnée.

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) compétente pour l'attribution des marchés s'est réunie le 09 janvier 2023 à 16h30, pour statuer sur ce marché.

CONSIDERANT l'offre unique réceptionnée, la CAO a attribué le marché à la société EEW Energy from Waste Saarbrücken GmbH pour un montant de **3 080 000 € HT (reconductions comprises)**.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland ROTH, Président,

Le Comité Syndical,

Délibère, par :

37 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

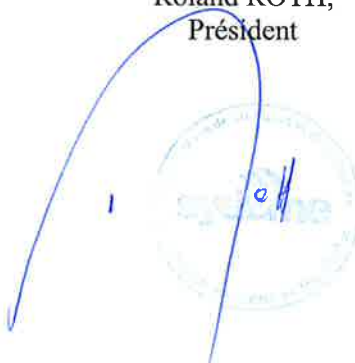
Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché, le cas échéant,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 09 janvier 2023

Roland ROTH,
Président

A blue ink signature of Roland Roth is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMITE SYNDICAL' and 'MORSBACH'.

Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le... 25 JAN. 2023
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 25 JAN. 2023

